

FICHE PROGRAMME

Port du harnais sur toitures et terrasses (M02 toitures)

Accéder et intervenir en sécurité sur toitures en pente et toitures-terrasses, qu'elles soient équipées ou non.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
14h 2 jours	6 max stagiaires	Intra / Inter vos locaux ou centre ITFH	Aptitude médicale travaux en hauteur	Attestation avec avis du formateur

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Analyser les risques d'une intervention sur toiture en pente ou toiture-terrasse
- 2 Choisir la méthode d'intervention adaptée à la toiture
- 3 Choisir, vérifier et régler son harnais et ses EPI antichute
- 4 Se sécuriser sur ancrages existants ou créer des ancrages et lignes de vie provisoires
- 5 Utiliser antichute mobile, antichute à rappel automatique et longues doubles
- 6 Connaître les bases de l'évacuation d'une personne suspendue avec un évacuateur

Public concerné

Toute personne utilisant un harnais et des systèmes antichute, même ponctuellement, pour accéder ou travailler sur toitures et terrasses : couvreurs, éancheurs, techniciens CVC et photovoltaïque, antennistes, agents de maintenance bâtiment.

Prérequis : Aucune contre-indication médicale aux travaux en hauteur, maîtrise du français. Stage accessible aux débutants comme aux confirmés de plus de 18 ans (sauf dérogation).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. R4323-58 à R4323-61 (travaux temporaires en hauteur, EPI)
- Code du travail, art. R4534-85 à R4534-94 (BTP : travaux sur les toitures)
- Code du travail, art. R4323-104 à R4323-106 (formation et entraînement au port des EPI)
- NF EN 363 (systèmes antichute), NF EN 361 (harnais), NF EN 795 (ancrages)

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre à l'obligation

Protections adaptées et formation au port des EPI sont exigées pour tout travail en toiture (R4323-106, R4534-85).

Protéger vos équipes

Bords de toiture, trémies, matériaux fragiles : la toiture concentre les risques de chute les plus graves.

Sécuriser vos interventions

Des équipes formées préparent mieux leurs accès et interviennent sans improvisation.

Nos engagements

- ✓ Formateurs spécialistes du travail en hauteur
- ✓ Centre équipé : structures d'entraînement réelles
- ✓ Groupes de 6 maximum : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

Programme détaillé

Deux jours centrés sur les accès en toiture : analyse des risques propres aux toitures en pente et terrasses, puis mise en œuvre des méthodes de sécurisation.

01 Module théorique

- Sensibilisation aux chutes de hauteur : causes et conséquences
- Textes européens et nationaux, droits et devoirs employeur / salarié
- Protection collective (prioritaire) et protection individuelle : normes, obligations
- Notions techniques : force choc, facteur de chute, tirant d'air
- Test d'évaluation théorique

02 Intervenir sur toitures

- Analyser les risques d'une toiture en pente et d'une toiture-terrasse
- Méthodes pour intervenir en sécurité sur toitures en pente
- Choisir, vérifier et régler ses EPI selon la situation de travail
- Choisir les ancrages adaptés et se déplacer sur une ligne de vie

03 Sécuriser sans équipement permanent

- Créer des points d'ancrage provisoires
- Installer une ligne de vie provisoire et/ou une main courante en corde
- Utiliser antichute mobile, antichute à rappel automatique et longes doubles
- Notions de base sur l'évacuation d'une personne suspendue avec un évacuateur

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : alternance théorie et pratique
- Structures d'entraînement reproduisant toitures et terrasses
- EPI réels, ancrages provisoires, cordes, évacuateur
- Entraînement au port effectif pour chaque stagiaire
- En intra : salle et équipements nécessaires à la pratique fournis par le client

ÉVALUATION

- Test d'évaluation théorique
- Mises en situation pratiques : analyse et actions correctives
- Bilan et évaluation individualisés
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de formation remise en fin de stage, avec avis du formateur sur l'aptitude au travail en hauteur et les compétences acquises.

INTERVENANTS

Formateurs du centre 3M – ITFH, spécialistes du travail en hauteur et des équipements antichute, issus du terrain.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Partenaire	Formation réalisée en partenariat avec 3M – Centre de formation ITFH (Villeneuve-la-Garenne).
Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Maintien des acquis	Recyclage préconisé tous les 3 ans (1 jour, 7h)
Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Lieu	Intra-entreprise dans vos locaux ou inter-entreprises au centre 3M – ITFH
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr